

Image not found or type unknown



Fin de bail non respectée par le propriétaire.

Par **Gregory Faury**, le **03/12/2016** à **17:25**

Bonjour,

Notre propriétaire nous a fait savoir qu'il souhaitait récupérer sa maison à la fin de notre bail. Hors il se trouve qu'il ne nous a jamais envoyé de recommandé à ce sujet. Nous arrivons en période hivernale, mon épouse est enceinte et dans le cas ou celui ci ne respecterait pas la loi, nous aimerions au moins rester chez nous durant cette période hivernale.

Doit-il obligatoirement nous envoyer en recommander son souhait de récupérer son bien ? Dans ce cas le bail se renouvelle-t-il automatiquement ?

Merci de votre réponse.